

« Que le citoyen soit acteur de sa sécurité »

Loi | Alexandre Pissas, président du Sdis 30, a remis au préfet les conclusions de sa mission sur la culture des risques.

Il a rencontré trois ministres, vingt préfets, et trois cents personnes en tout, s'est appuyé sur toutes les données chiffrées et les études en matière de culture des risques, a tiré les enseignements des grandes crises de sécurité civile. Un travail de fourmi qui a trouvé son épilogue ce vendredi.

Alexandre Pissas a exposé les conclusions de son rapport sur la culture du risque des citoyens, en présence de tous les représentants des structures concernées par ce sujet (pompiers, Croix-Rouge, Sécurité civile, Éducation nationale, maires...). Le président du Sdis (Service départemental d'incendie et de secours) s'était vu confier cette mission par le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, en mai 2015. « L'objectif était de reprendre la loi de modernisation de la Sécurité civile, qui avait été votée à l'unanimité en 2004, rappelle Alexandre Pissas. Il s'agissait de mieux anticiper les risques, de favoriser la participation de tous à la Sécurité civile, et d'enseigner à tous les élèves les gestes de premiers secours. »

Mais plus de dix ans après, force est de constater que « cette loi n'a pas rempli sa mission. La population qui n'est pas exposée à un risque majeur n'a pas intégré cette culture qui a tendance à se perdre. On l'a vu en 2010 avec la tempête Xynthia (47 morts) et les inondations dans le Var (27 morts). Nous avons pris du retard en matière de formation ».

Alexandre Pissas a formulé 21 propositions qu'il a détaillées ce vendredi. « Il faut que les pompiers sortent de leur caserne, qu'ils soient repositionnés sur



■ Alexandre Pissas (au centre) a remis son rapport au préfet Didier Lauga (à dr.).

GR

des actions de sensibilisation et de prévention, qu'ils travaillent davantage avec les maires. Ils doivent associer au maximum les citoyens à travers des exercices qui les concernent vraiment. »

« Témoigner dans les écoles »

Mais c'est en direction des plus jeunes que l'effort doit d'abord être porté. « Dans le temps d'activités périscolaires du premier degré, (il faut) intégrer obligatoirement des actions de sensibilisation aux gestes de première urgence, souligne-t-il. Dans les Alpes-Maritimes, la prévention commence en maternelle! »

Dans la même logique, il veut « inscrire une épreuve obligatoire au brevet des

collèges sur les gestes de premiers secours ». Autre souhait: « La présence de jeunes sapeurs-pompiers qui témoignent de leur engagement dans les établissements scolaires. »

Le préfet Didier Lauga, auquel a été remis ce rapport, a acquiescé: « Il faut que nos concitoyens soient acteurs de leur sécurité, a-t-il résumé. On peut assimiler les gestes qui sauvent en une demi-heure, alors faisons-le! »

« Le Sdis est sursollicité, conclut le colonel Christian Simonet, directeur du Sdis 30. Si chaque citoyen est un peu plus responsable, cela aidera aussi. »

GUILLAUME RICHARD
grichard@midilibre.com

CINÉMAS

BAGNOLS-SUR-CÈZE Cinéma Le Casino

Rue du Casino,
☎ 04 66 89 60 47.

Vaïana, la légende du bout du monde:

14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 15.

Sully: 16 h 30, 19 h, 21 h 15.

La fille de Brest: 14 h, 19 h.
Tamara: 14 h, 19 h.

PONT-SAINT-ESPRIT Groupe Ciné 102

Centre Pépin,
☎ 04 66 39 43 34.

Tour de France:
20 h 30.

AGENDA

Midi Libre

● Rédaction Gard rhodanien

520, avenue Roger-Salengro, 30200 Bagnols-sur-Cèze,
☎ 04 66 79 39 79 ; fax : 04 66 79 39 80 ;
redac.bagnols@midilibre.com.

● Site internet www.midilibre.fr.